



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Clermont-Ferrand, le 6 janvier 2010



MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION NATIONALE

MINISTÈRE
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE

Le Recteur

à

Mesdames et messieurs les chefs d'établissement

Rectorat
Direction des
Ressources Humaines

Affaire suivie par
Isabelle BLANCHON

Téléphone
04 73 99 31 30
Fax
04 73 99 31 31
Mél.
isabelle.blanchon
@ac-clermont.fr

3 avenue Vercingétorix
63033 Clermont-Ferrand
cedex 1

Objet : organisation des stages pour les étudiants en master se destinant aux métiers de l'enseignement. Année 2009/2010

La session de recrutement 2010 marque, pour les concours externes, le premier acte de la réforme dite de "la mastérisation" dont l'objectif est d'élever le niveau de recrutement et d'améliorer la qualité de la formation.

Cette réforme se double d'une sensibilisation progressive aux métiers de l'enseignement, notamment pour les étudiants préparant le concours. Cette démarche comprend des stages d'observation et de pratique accompagnée et des stages en responsabilité en milieu scolaire.

Dès la présente année scolaire, l'académie s'est engagée dans cette démarche en proposant aux candidats inscrits à un concours de recrutement aux métiers de l'enseignement pour la session 2010, la possibilité de bénéficier de stages en responsabilité selon des modalités particulières.

Ces derniers doivent permettre aux étudiants de prendre la responsabilité d'une classe ou d'exercer les fonctions de documentaliste ou de C.P.E. Ils seront rémunérés à raison de 34,30 € par heure effective réalisée.

Ces stages seront organisés dans les établissements à partir du 8 mars 2010 et se dérouleront pendant trois semaines dont 1 semaine d'observation et de pratique accompagnée suivie de 2 semaines en responsabilité.



En fonction des besoins recensés par discipline, vous pouvez, être prochainement sollicité par les corps d'inspection pédagogique qui doivent déterminer, en liaison avec vous, la liste des enseignants référents volontaires.

Vous trouverez, en pièce jointe, pour votre bonne information la charte élaborée conjointement avec l'enseignement supérieur (Université Blaise Pascal- IUFM) précisant les modalités d'organisation de ce stage en responsabilité.

2 / 2

Je vous remercie de votre précieuse collaboration.

Gérard BESSON